

# Présenté à l'AGA du 15 septembre 2022.

# Rédaction et révision :

Nancy Aubé
Ariane Boyer-Roy
Claude Castonguay
Isabelle Coutant
Charles Fillion
Réjean Laprise
Caroline Masse
Nathalie Perreault
Ann Ruel
Anne St-Cerny
Gloria Villamil Galvis

# Table des matières

La mission de la COCAF1
Les principes guidant l'action des membres de la COCAF1
Vie associative1
Le conseil d'administration1
Comité Vie associative
Cartable d'accueil
Mécanismes d'accueil et d'intégration 4
Comité Administration et finances 4
Révision de la politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement 5
Comité Communications5
Comité Ressources humaines 5
1. Poursuite du processus d'embauche 6
2. Processus d'accueil et d'intégration 6
Politique de conditions de travail6
Comité Représentation
La représentation7
Ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ)7
Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)9
Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC)10
Projets de collaborations10
Espace communautaire
Formation sur le PACTE12
Mesure pour la formation dans le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire12
Gestion et financement13
Liste des organismes membres de la COCAF13

## La mission de la COCAF

La mission de la COCAF est de soutenir et d'alimenter les réflexions entourant les enjeux liés à la formation, à l'éducation des adultes et à l'éducation populaire autonome en misant sur la diversité des pratiques de ses membres, dans une perspective de transformation sociale. La COCAF contribue à la promotion et au développement de l'action communautaire autonome et assure la représentation politique de ses membres.

# Les principes guidant l'action des membres de la COCAF

- 1. **Solidarité** : Les membres du regroupement qui, conscients de la communauté et de leurs intérêts, ont entre eux des rapports d'obligation réciproque;
- 2. **Collaboration (partage)**: Les membres du regroupement interagissent/s'inter-alimentent (échanger, partager) sur la base de leurs expertises, de leurs pratiques et de leurs perspectives;
- Démocratie: Les processus démocratiques permettent aux membres du regroupement et aux personnes qu'ils rejoignent d'enrichir la prise de décision sur les projets ou les orientations qui les concernent;
- 4. **Engagement citoyen**: Tant les membres de la COCAF que les personnes qu'ils rejoignent ont le potentiel et le pouvoir de contribuer à la transformation sociale;
- 5. **Transformation sociale** : Un processus de libération et d'émancipation, individuel et collectif, de toutes structures d'oppression, d'exploitation et d'aliénation en vue de bâtir une société responsable :
  - où toutes les personnes seront respectées et reconnues;
  - où toutes les femmes et les hommes sont traité·e·s également;
  - où la richesse est partagée équitablement.

#### Vie associative

## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) de la COCAF est composé de **14 représentant-e-s** des groupes membres :

- 1. Nancy Aubé, présidente (CAFA)
- Claude Castonguay, secrétaire (CPRF)
- 3. Isabelle Coutant (CDÉACF)
- Charles Fillion (CSP)
- 5. Maria-Lid Garcia (La Puce)
- 6. Véronique Goulet (CFP)
- 7. Lucie Hébert et Jean-Guy Bourget (CDSEP)

- 8. Esther Lapointe (GFPD)
- Réjean Laprise (CFCM)
- 10. Caroline Masse (L'Autre Montréal)
- 11. Nathalie Perreault, trésorière (CRFL)
- 12. Ann Ruel (INFRA)
- 13. Anne St-Cerny (Relais-femmes)
- 14. Gloria Villamil Galvis (CMGL)

Le CA de la COCAF a tenu, en 2021-2022, **six rencontres** en visioconférence et en présentiel. L'animation des rencontres a été pris en charge par Anne St-Cerny et Réjean Laprise, que nous remercions chaleureusement.

En début d'année, le CA a préparé son assemblée annuelle des membres, a tenu celle-ci puis a nommé les personnes qui assumeront la représentation de la COCAF dans les lieux désignés et ses personnes officières.

Le CA discute de points statutaires à chaque rencontre, ce qui permet aux personnes administratrices de s'assurer du suivi de ces dossiers. Nous retrouvons notamment à l'ordre du jour nos lieux de représentation, le suivi des enjeux de ressources humaines, les affaires administratives et financières, ainsi que les nouvelles des membres.

La rencontre de ressourcement prévue au printemps a été reportée à l'automne, afin de laisser le temps à la nouvelle coordonnatrice de bien s'intégrer et de s'approprier les différents dossiers en cours.

Lors de la dernière rencontre de l'année, le CA a souligné la contribution d'Anne St-Cerny à la COCAF, à l'approche de son départ à la retraite. Elle a participé à la fondation de l'organisation et a l'a représentée pendant plusieurs années auprès du ministère de l'Éducation. La COCAF la remercie pour sa contribution!

## Résumé des suivis du plan d'action 2021-2022

- La restructuration a été poursuivie, avec une embauche à la coordination et la mise en œuvre d'un plan de transfert des connaissances pour faciliter son intégration;
- La planification d'un lac-à-l'épaule a été reportée, afin de laisser le temps à la nouvelle coordination d'entrer en poste et de s'approprier les dossiers en cours;
- La réflexion quant à la structure organisationnelle de la COCAF en est à ses balbutiements et pourra être approfondie après la tenue du lac-à-l'épaule;
- La levée progressive des mesures sanitaires a permis aux membres d'entamer la transition vers l'après-pandémie, mais le soutien aux membres a surtout porté sur d'autres enjeux prioritaires, notamment la pénurie de main-d'œuvre et la recherche de financement.
- La COCAF a poursuivi son engagement dans le projet Espace communautaire, qui s'est terminé en mars.



Rencontre du conseil d'administration du 30 mars 2022

# Comité Vie associative

## Composition du comité

- Ann Ruel, INFRA;
- Gloria Villamil Galvis, CMGL.

## Mandat du comité

Le mandat du comité a été élargi :

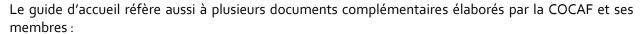
- Soutenir l'intégration des nouveaux organismes membres de la COCAF ou des nouveaux-elles représentant-e-s;
- Rassembler dans un document les modes de fonctionnement : processus de communication entre les membres, intervalles des rencontres, etc.;
- S'assurer de la mise en place d'un cartable d'accueil des administrateurs trices de la COCAF;
- Superviser mécanismes de communication interne;
- Superviser la révision des règlements généraux.

Le comité a tenu deux rencontres de travail.

## Cartable d'accueil

Le cartable d'accueil (ou guide d'accueil), dont l'élaboration avait été amorcée dans les années antérieures, a été finalisé. Il regroupe en un seul document les informations essentielles que les nouveaux elles membres du conseil d'administration et du personnel devraient savoir pour que leur intégration se fasse le plus facilement possible. Le guide se concentre sur ces éléments :

- Liste d'acronymes utiles;
- Présentation de l'action communautaire autonome;
- Présentation de la COCAF: sa mission, les principes guidant l'action de ses membres et l'entente de solidarité entre les OCAF;
- Histoire de la COCAF;
- Présentation des membres;
- Membres et fonctionnement du conseil d'administration;
- Composition et mandats des comité internes;
- Présentation du réseau et des partenaires de la COCAF;
- Aperçu des défis de notre secteur d'intervention.



- Règlements généraux;
- Procès-verbaux du conseil d'administration;
- Entente de solidarité entre les OCAF;
- Historique du PACTE.

## Mécanismes d'accueil et d'intégration

Même si l'intégration se fait naturellement à travers les échanges dans le cadre des activités de l'organisme, la coordination joue un rôle important : remise du guide d'accueil, présentation de l'outil de stockage en ligne des documents partagés, appels téléphoniques pour répondre aux questions, etc.

Cela n'empêche pas le conseil d'administration de procéder à des jumelages. Les nouvelles personnes peuvent être jumelées à des ancien·nes et faire appel à eux et elles, au besoin. Toutefois, on ne doit pas s'attendre à ce que ces parrains et marraines aillent au-devant de leurs besoins, puisque tout le monde est déjà surchargé.

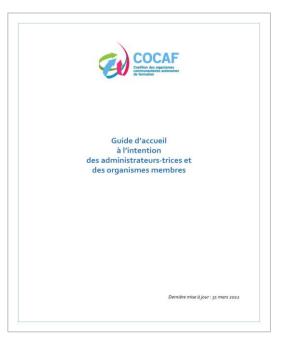
# Comité Administration et finances

## Composition du comité

- Caroline Masse, L'Autre Montréal;
- Nathalie Perreault, CRFL.

#### Mandat du comité

Le comité a pour mandat de soutenir le travail de la coordination et de la trésorerie :



- Valider et accepter les prévisions budgétaires, les demandes de subvention et la reddition de comptes;
- Répondre aux questions d'ordre administratif.

Le comité a tenu cinq rencontres de travail.

# Révision de la politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement

Le comité a proposé au conseil d'administration une version révisée de la politique interne de remboursement des frais de séjour et de déplacement. La nouvelle version, en plus de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, est maintenant plus exhaustive et clarifie certaines clauses qui pouvaient être difficiles à interpréter.

En parallèle, le formulaire de réclamation utilisé par les membres pour les remboursements a été remanié, afin de le rendre plus convivial et facile à utiliser.

# Comité Communications

## Composition du comité

- Marie-Ève Charlebois, GFPD;
- Isabelle Coutant, CDÉACF;
- Rode-Sindia Dieujuste, GFPD;
- Maria-Lid Garcia, La Puce;
- Esther Lapointe, GFPD.

#### Mandat du comité

Ce nouveau comité créé au printemps aura pour mandat de développer de nouveaux outils de communications et de réfléchir aux stratégies à adopter pour un plus grand rayonnement de la COCAF :

- Revoir les outils de communication interne;
- Réviser le contenu du site web;
- Définir et planifier la présence de la COCAF sur les médias sociaux.

Le comité a été constitué en juin et a tenu une première rencontre afin d'amorcer sa réflexion. Dans un premier temps, des améliorations seront apportées au site web de la COCAF pour le rendre plus clair et plus complet. Des pistes de réflexions seront éventuellement soumises au CA pour mieux définir l'image publique dont la COCAF souhaite se doter.

# Comité Ressources humaines

## Composition du comité

- Isabelle Coutant, CDÉACF;
- Lucie Hébert, CDSEP;
- Judith Rouan, CDÉACF;

- Anne St-Cerny, Relais-femmes;
- Stéphanie Viger, INFRA.

#### Mandat du comité

Le comité est responsable de toutes les questions inhérentes à la gestion des ressources humaines :

- S'occuper de toutes les questions qui concernent les ressources humaines;
- Soutenir et encadrer la coordination : embauche, encadrement, évaluation;
- Baliser, réviser et prioriser les tâches;
- S'assurer qu'une politique de conditions de travail soit élaborée puis tenue à jour et respectée;
- Encadrer : suivi des heures supplémentaires, heures travaillées et tâches, priorisation.

Le comité a tenu plus de quinze rencontres de travail, tant pour l'embauche et l'accueil de la nouvelle coordonnatrice que pour l'élaboration de la politique des conditions de travail.

## Une année en deux temps

## 1. Poursuite du processus d'embauche

Suite au départ de l'ancienne coordonnatrice au printemps 2021, le comité (Lucie Hébert, Judith Rouan, Stéphanie Viger) a eu recours à une conseillère en ressources humaines pour l'embauche d'une nouvelle personne à la coordination. Au retour des vacances estivales, la description de poste élaborée au printemps a été affichée. Les démarches ont porté leurs fruits et une entente a été conclue en décembre avec la nouvelle coordonnatrice, pour une entrée en poste le 10 janvier.

## 2. Processus d'accueil et d'intégration

À partir de janvier, le comité (Isabelle Coutant, Anne St-Cerny) a finalisé et mis en œuvre le plan d'intégration de la nouvelle coordonnatrice. Un plan d'objectifs pour ses six premiers mois de travail lui a été présenté. Pour s'assurer de l'accompagner dans son apprentissage du travail et de la COCAF, des rencontres régulières entre le comité et la coordonnatrice ont été réalisées.

## Politique de conditions de travail

De concert avec la coordonnatrice, le comité de ressources humaines a piloté l'élaboration d'une première politique de conditions de travail, afin de la soumettre pour approbation au conseil d'administration. Le politique a pour but de bien encadrer les relations de travail, d'offrir aux membres du personnel un traitement équitable et d'offrir les meilleures conditions de travail possibles en tenant compte des normes du travail et du contexte budgétaire de la COCAF.

# Comité Représentation

# Composition du comité

- Claude Castonguay, CPRF;
- Réjean Laprise, CFCM;
- Nathalie Perreault, CRFL.

Après quatre ans à agir à titre de représentante de la COCAF auprès du ministère de l'Éducation, Nathalie Perreault s'est retiré de ces fonctions. Nous la remercions pour le temps considérable qu'elle a consacré à l'avancement de nos dossiers auprès du ministère au fil de ces années.

## Mandat du comité

En plus d'agir à titre de délégué·e·s, les membres du comité sont responsables de réfléchir aux orientations de la COCAF par rapport à la représentation :

- Recommander des orientations stratégiques au CA relativement à la représentation;
- Définir les politiques de délégation des représentant·e·s;
- Soutenir la relève pour la représentation;
- Gérer les demandes entrantes externes.

Le comité a tenu une rencontre de travail avec la nouvelle coordonnatrice pour faciliter son intégration.

# La représentation

# Ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ)

# Comité mixte MÉQ – Groupes d'action communautaire autonome

Délégué·e·s: Claude Castonguay (CPRF), Réjean Laprise (CFCM) et Nathalie Perreault (CRFL), remplacée au printemps par Ariane Boyer-Roy (COCAF)

Le mandat du comité est de faire des recommandations au ministre sur différents aspects du PACTE et sur d'autres dossiers en lien avec les organismes d'action communautaire autonome (OACA).

Deux rencontres du comité mixte ont eu lieu cette année, à distance. Voici la composition du comité :

Représentant · e · s du ministère de l'Éducation du Québec :

- Marilou Harvey, directrice des services de soutien et d'expertise;
- Pascale Lemay, directrice générale du service de soutien au milieu scolaire et aux partenaires de l'éducation (DSMSPE);
- Josée Lepage, sous-ministre aux services de soutien aux élèves, à la pédagogie et aux services à l'enseignement;
- Karine Vaillancourt et Jérôme Bouchard, responsables du PACTE à la DSMSPE.

Regroupements d'organismes d'action communautaire autonome :

- Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF);
- Literacy Quebec [alphabétisation anglophone];
- Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ);

- Regroupement des groupes populaires d'alphabétisation du Québec (RGPAQ);
- Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage scolaire (ROCLD).

Ce fut une année de travail bien chargée, alors que les travaux sur le nouveau cadre normatif 2022-2025 ont permis de collaborer à nouveau avec l'équipe du PACTE. Après la révision du document qui définit les règles à respecter entre les organismes communautaires autonomes et le ministère de l'Éducation, le nouveau cadre a été adopté le 13 juin 2022.

Parmi les évènements marquants de cette année, il y a eu la surprise d'une annonce du ministre Jean-François Roberge en février accordant aux organismes du programme PACTE un financement supplémentaire non récurrent de 7,92 millions afin de soutenir la réalisation de la mission globale dans le contexte de la pandémie.

Au cours de l'année, les délégué·e·s des différents secteurs ont pu rencontrer le ministre à deux reprises et ont entretenu de bons liens avec sa conseillère politique, Sophie Côté. Cette relation a permis de bénéficier d'une meilleure reconnaissance pour le travail effectué auprès de celles et ceux qui travaillent et s'impliquent dans les organismes communautaires québécois.

Enfin, l'annonce en juin d'un rehaussement significatif de 13,2 millions récurrents pour 2022-2023 vient confirmer l'importance de poursuivre notre représentation auprès du ministère.

## Groupe de travail OCA/MÉQ, comité des secteurs, comité mixte et comité paritaire (consultatif)

Délégué·e·s : Claude Castonguay (CPRF), Réjean Laprise (CFCM) et Nathalie Perreault (CRFL), remplacée au printemps par Ariane Boyer-Roy (COCAF)

Le groupe de travail OCA/MÉQ est composé des représentant·e·s des regroupements en action communautaire autonome et de membres de l'équipe de la Direction de soutien au milieu scolaire et aux partenaires de l'éducation (DSMSPE) du ministère. Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises cette année; une rencontre prévue en mai a été annulée.

Le comité des secteurs, quant à lui, est entièrement formé de représentant es des secteurs financés par le MÉQ dans le cadre du programme PACTE. Le comité s'est réuni à 10 reprises au cours de l'année.

Le comité mixte est l'instance qui nous permet d'aborder des sujets à saveur politique étant donné la présence de la sous-ministre, Josée Lepage. Au cours de l'année, nous avons participé à deux rencontres. Les thèmes abordés cette année sont directement liés au cadre normatif et à la sortie en mai du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC).

À ces représentations s'ajoutent cette année deux rencontres virtuelles et quelques échanges téléphoniques sur l'admissibilité d'un organisme qui, selon la COCAF, n'est pas un organisme communautaire autonome.

Le comité paritaire, qui permet à tous les secteurs de prendre position sur l'admissibilité des organismes qui font une demande d'accréditation au programme PACTE, a fait l'analyse d'une dizaine de demandes. C'est Claude Castonguay qui y siège pour la COCAF. Le travail s'est fait en collaboration avec les autres secteurs.

## Travaux en lien avec le programme PACTE

Comme nommé précédemment, les travaux cette année ont porté sur le nouveau cadre normatif 2022-2025. Nous avons fait des gains importants et nous avons réellement vu une différence dans les résultats des travaux en comparaison avec le dernier cadre qui ne reflétait pas le travail effectué avec l'équipe du PACTE. Certains éléments restent à valider et à clarifier, mais dans l'ensemble le document final nous satisfait.

Les communications avec le ministère sont bonnes, mais devront être à nouveau clarifiées pour maintenir une harmonie entre nos deux instances.

Enfin, un nouvel outil a été instauré par le ministère pour permettre aux organismes de déposer les documents relatifs à leur demande annuelle et à leur reddition de comptes. Il s'agit de la plateforme web RADAR. Après avoir éprouvé certaines difficultés techniques lors des premiers usages de la plateforme, tous les organismes ont pu compléter le processus de demande d'aide financière.

# Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Déléqué : Réjean Laprise (CFCM)

Substituts : Nancy Aubé (CAFA), remplacée à l'hiver par Ariane Boyer-Roy (COCAF)

Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome, le RQ-ACA représente 64 regroupements et organismes nationaux et rejoints au-delà de quatre mille organismes luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Il défend les intérêts, les valeurs et les pratiques des organismes de l'action communautaire autonome auprès du gouvernement et des autres acteurs privés ou publics. Il exerce une veille et analyse les enjeux touchant les organismes de l'ACA. Il mobilise le mouvement autour des enjeux de l'ACA tels que le sous-financement, l'autonomie et la justice sociale.

## Comité Stratégie intersectorielle

Délégué : Réjean Laprise (CFCM)

La COCAF participe activement à ce comité qui porte un regard global sur les enjeux que vivent les différents secteurs de l'action communautaire autonome afin d'intervenir collectivement sur ces enjeux. Les principaux travaux ont été axés sur l'établissement de seuils planchers et sur l'analyse du Guide de rédaction des normes de programmes financiers du Secrétariat du Conseil du Trésor. La COCAF a participé à cinq rencontres.

Rencontres élargies : Comité « Engagez-vous pour le communautaire » et comité « Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA) »

Cette année, Ariane Boyer-Roy et Réjean Laprise ont exceptionnellement participé à deux rencontres élargies du comité « Engagez-vous pour le communautaire » et du comité travaillant sur la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA). La première portait sur les actions à venir de la campagne et la deuxième sur la prochaine édition de cette semaine de visibilité de l'ACA, qui se tiendra en octobre prochain.

## Rencontres des membres du RQ-ACA

Délégué·e·s : Réjean Laprise (CFCM) et Nancy Aubé (CAFA), remplacée à l'hiver par Ariane Boyer-Roy (COCAF)

Les rencontres des membres servent à partager des informations sectorielles et à discuter de dossiers en cours de réalisation. Cette année, les rencontres ont porté sur le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), les seuils plancher, le projet de loi en action communautaire, l'Observatoire de l'ACA et de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ». Une dernière rencontre s'est tenue en juin pour analyser collectivement la sortie du PAGAC. La COCAF a participé à 6 rencontres.

#### Instances du RQ-ACA

Délégué·e·s : Réjean Laprise (CFCM) et Nancy Aubé (CAFA), remplacée à l'hiver par Ariane Boyer-Roy (COCAF)

Dans le cadre de sa vie associative, le RQ-ACA organise chaque année son assemblée générale annuelle et une assemblée générale extraordinaire. Cette année, l'AGE n'a pas eu lieu et s'est transformée en rencontre des membres. Lors de l'AGA tenue le 18 mai en mode hybride, Réjean Laprise a été réélu au conseil d'administration pour un second mandat de deux ans.

À titre d'administrateur, Réjean siège sur le comité Ressources humaines, où il a participé à deux rencontres. Depuis sa réélection, il participe aux représentations de la délégation du RQ-ACA à la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire (DPLPAC) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Il a assisté à une première rencontre en fin d'année.

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises et a réalisé un lac-à-l'épaule.

# <u>Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire</u> (CSMO-ÉSAC)

## Comité national de formation

Déléqué·e·s : Charles Fillion (CSP) et Ariane Boyer-Roy (COCAF)

La COCAF a rejoint en février le comité de formation du CSMO-ÉSAC, qui réunit deux fois par année des organisations et des regroupements qui offrent de la formation continue aux travailleurs et travailleuses des milieux de l'économie sociale et de l'action communautaire. Ces rencontres visent à partager les meilleures pratiques et les avancées en matière de formation de tous les groupes présents.

En 2021-2022, nos déléqué·e·s ont pu assister à une rencontre du comité.

# Projets de collaborations

## Espace communautaire

Espace communautaire, initié par le RQ-ACA, le RODCD et la TNCDC, consiste à assister les organisations, en particulier celles ayant reçu une augmentation significative de leur financement ou un

premier financement, dans la mise en place de procédures et de mécanismes de gestion interne. Le projet vise à répondre aux besoins urgents des organismes, notamment le RODCD et les autres organismes financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), par des mesures de soutien individuel (ligne téléphonique) et collectif (rencontres de groupe sur le web). Il cherche aussi à faciliter le processus de reddition de comptes et une meilleure compréhension mutuelle des réalités entre les organismes et les bailleurs de fonds. Enfin, Espace communautaire vise à développer et renforcer les compétences des organisations communautaires québécoises dans la gestion de leur croissance par le biais de formations, de mesures d'accompagnement et d'une boîte à outils accessible en ligne.

## Comité Espace communautaire de la COCAF

Composition du comité : Nancy Aubé (CAFA), Claude Castonguay (CPRF), Charles Fillion (CSP) et Véronique Goulet (CFP).

Ce comité interne avait pour mandat de soutenir notre représentante au comité des partenaires et d'encadrer la chargée du projet. Il s'est réuni à neuf reprises.

# Comité des partenaires du projet Espace communautaire

Déléqué·e·s : Véronique Goulet (CFP) et Charles Fillion (CSP)

Le comité des partenaires était formé par des représentant es de chacun des quatre regroupements impliqués, qui ont agi à titre d'expert es-conseils. Le RQ-ACA était le fiduciaire du projet, tandis que la COCAF en a assumé la coordination et la mise en œuvre. La définition de l'identité du projet, ses différentes étapes, son fonctionnement global, les honoraires versés et les dépenses encourues étaient présentées et décidées au sein du comité des partenaires. Celui-ci était aussi responsable, en soutien à la COCAF, de l'encadrement de la chargée de projet.

Nos déléqué·e·s ont participé à quatre rencontres du comité des partenaires.

## Évolution du projet

En septembre 2020, Julie-Maude Beauchesne a été embauchée à titre de chargée de projet. Elle a piloté les premières phases du projet, pendant l'année 2020-2021, qui ont permis la mise en place d'un service de soutien téléphonique et d'un accompagnement personnalisé pour les organismes éligibles.

Dans la dernière année, en plus de ces services, Espace communautaire a aussi mis en place une boîte à outils disponible sur son site web. Elle contient trois volets complémentaires : une série d'articles portant sur les enjeux de gouvernance, une foire aux questions portant sur les thématiques générales abordées dans le cadre du projet, ainsi qu'un répertoire des ressources communautaires d'accompagnement et de formation.

Le projet, qui avait reçu du financement pour une durée d'environ un an et demi, a pris fin le 31 mars 2022.

# Activités offertes

Au cours de l'année, les membres de la COCAF ont offert les activités de sensibilisation suivantes :

Thématique	Membres	Date	Nombre de participants
La bienveillance envers soi-même	INFRA	31 août	27
Évaluation du personnel : appréciation de la contribution	CAFA	22 septembre	43
Gérez efficacement les communications et la promotion de votre OSBL avec des outils gratuits : un aperçu	La Puce	28 septembre	54
L'éducation populaire autonome : une approche au cœur de l'ACA	CPRF	6 octobre	22
Transmission et transfert d'expertises et des pratiques de l'ACA	CFP et CPRF	27 octobre	17
La conciliation famille-travail-vie personnelle, ça vaut le coût!	CSP	10 novembre	28
Planification stratégique	CSP	17 novembre	18

En plus des formations offertes, le CSP et le CPRF ont offert chacun une heure de soutien-conseil à des organismes qui en avaient fait la demande.

# Formation sur le PACTE

En 2019, un projet de formation a été initié conjointement par la COCAF, le RGPAQ et le ROCLD, avec la collaboration de Literacy Quebec et du RÉRAQ. Les regroupements des secteurs financés par le PACTE avaient constaté des besoins chez leurs membres en ce qui concerne le contenu des demandes de financement à la mission. Il a donc été pensé d'élaborer une formation s'adressant à toutes les personnes appelées à rédiger une demande de subvention à la mission globale du PACTE, principalement en regard de l'expression des besoins de leur organisme.

Au printemps 2022, une première étape importante a été franchie dans le cadre de ce projet: les membres de la COCAF ont constitué le groupe témoin qui a participé à la toute première formation. Des ajustements ont pu être apportés à son contenu grâce à la rétroaction par les participant·e·s. La prochaine étape sera de former les autres organisations partenaires afin qu'elles puissent offrir la formation à leurs membres au cours de la prochaine année.

En 2021-2022, c'est Amélie Lafortune-Lauzon (CFP) et Alex Grenier (CFP) qui ont représenté la COCAF dans le cadre de ces travaux.

# Mesure pour la formation dans le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire

Délégué-e-s : Ariane Boyer-Roy (COCAF), Claude Castonguay (CPRF) et Réjean Laprise (CFCM)

Le nouveau Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), dévoilé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 14 mai, inclut une mesure consacrée spécifiquement au développement d'une offre de formations pour le milieu communautaire. La COCAF a été approchée pour son expertise en matière de formation, dans le but de collaborer à l'élaboration de cette mesure qui durera cinq ans. Le CSMO-ÉSAC sera aussi impliqué dans ce projet.

Deux rencontres ont été tenues avec des représentant·e·s du SACAIS dans le but de discuter des paramètres généraux de cette mesure. Le travail préparatoire à la mise en œuvre de la mesure débutera plus tard en 2022.

# Gestion et financement

Le comité de finances et d'administration qui avait été mis sur pied l'année dernière a poursuivi son travail de gestion de la COCAF.

Comme dans les années antérieures, le financement de la COCAF se résume à la subvention (non indexée, ni augmentée) du ministère de l'Éducation, dans le cadre du programme PACTE. Une subvention supplémentaire non récurrente versée par le PACTE au printemps a fait augmenter les actifs affectés de la COCAF, ce qui lui permet de planifier des projets de développement au cours de la prochaine année.

Lorsque la pandémie sera terminée, la priorité sera d'assurer la pérennité des activités et des ressources humaines en tenant compte de ses capacités budgétaires.

# Liste des organismes membres de la COCAF

- 1. Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)
- 2. Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)
- 3. Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)
- 4. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)
- 5. Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)
- 6. Centre de formation populaire (CFP)
- 7. Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie (CMGL)
- 8. Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)
- Gentre St-Pierre (CSP)
- 10. Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal
- 11. Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)
- 12. Institut national de formation et de recherche action (INFRA)
- 13. La Puce ressource informatique
- 14. Relais-femmes